



# BOURGEOISIE D'ARDON

---

## Convocation

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée en séance

**le lundi 15 février 2021, à 19h00, au Hall populaire**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale  
(ce procès-verbal peut être consulté au Bureau communal pendant les heures d'ouverture)
2. Présentation du budget 2021
3. Approbation globale du budget 2021
4. Divers.

Conformément à l'art. 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004, le budget peut être consulté au Bureau communal durant les 20 jours précédant l'assemblée bourgeoisiale.

**Le Président**

**P.-M. Broccard**

**Le Secrétaire**

**J.-M. Roh**



Ardon, le 26 janvier 2021